**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 55 (1904)

Heft: 6

**Artikel:** Le noyer commun [suite et fin]

**Autor:** Fankhauser, F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-785553

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

## ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

55<sup>me</sup> ANNÉE

JUIN 1904

№ 6

## Le noyer commun.

D'après le D<sup>r</sup> F. Fankhauser.
(Suite et fin. Voir N° de mai.)

Parmi nos essences indigènes, le bois du noyer se distingue sans contredit par la richesse de ses teintes et par son dessin; il est homogène, lourd, d'une dureté et d'une résistance remarquables et il peut prendre un beau poli. Il a une haute valeur pour l'ébénisterie, la menuiserie et la fabrication des crosses de fusil qui en absorbent des quantités telles que la production européenne ne peut suffire à leurs besoins. D'après J. Booth¹ le port de Hambourg a introduit durant la période de 1893 à 1900 pour environ 47 millions de noyer noir d'Amérique, c'est-à-dire, pour 6 1/2 millions plus que tous les autres bois précieux provenant de l'Amérique du Sud. Ce qui ne veut pas dire, cependant, que cette concurrence doive peser sur la production indigène, car d'après les renseignements de source allemande<sup>2</sup>, l'exportation de l'Amérique du Nord ne tardera pas à se ralentir. En effet, les pièces de choix commencent à devenir rares, les frais d'exploitation et de transport augmentent sans cesse, en même temps que la demande en produit brut, dans le pays même s'accroit également.

C'est ainsi que la région de Stans, si remarquable autrefois par ses nombreux noyers de superbe venue, n'en possède plus guère aujourd'hui. Le même fait se produit au Steinenberg (Schwyz) à Zoug et ailleurs.<sup>3</sup> On plante il est vrai ici et là passablement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Die Einführung ausländischer Holzarten in die preussischen Staatsforste unter Bismarck.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir à ce sujet Oester. Forst- und Jagdzeitung, 1903 Nº 43.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir bulletin trimestriel de la Société forestière de Franche Comté et Belfort, année 1902 pag. 618.

de l'Ergolz (Bâle-Campagne), dans le Seeland bernois, etc. mais ceci ne saurait suffire pour empêcher la disparition du noyer comme arbre fruitier. On attribue cette disparition au fait que le bois de cette essence se vent actuellement à de fort beaux prix. Mais c'est bien plutôt la suite de l'intensité de la culture agricole; la production herbagère se concilie d'autant moins avec l'ombre épaisse du noyer que l'huile de noix se vend beaucoup moins bien, grâce à la concurrence que lui font l'huile d'olives ou d'autres huiles de moindre qualité.

Une conséquence de cette situation est la nécessité pour nous de cultiver le noyer comme arbre forestier. C'est en forêt, en effet, que se trouve la place d'une essence élevée surtout en vue de produire des bois de qualité. Cette idée ne date pas d'aujourd'hui. Mais au lieu d'avoir pour cela recours au noyer indigène, les gens du métier et les amateurs se sont efforcés d'introduire et de recommander sur tous les tons, ses congénères américains.

Et cependant les qualités forestières du noyer noir d'Amérique, ne justifient pas cette préférence; quand au noyer cendré, il possède un bois de qualité médiocre. Le noyer noir présente en réalité le grave inconvénient d'être une essence fort difficile.

Tous les auteurs lui reconnaissent en effet de grandes exigences quant à la station et au sol; ce dernier doit être riche en substances minérales et en humus, en même temps que meuble, frais et profond. Si nous ajoutons à cela que cette essence réclame une situation douce et abritée, on comprendra que Fürst<sup>1</sup> la considère comme l'espèce la plus exigeante introduite en Europe. Sa culture se heurtera donc chez nous à de grandes difficultés.

Il est bien clair que de pareilles exigences de station correspondent à un accroissement rapide; mais celui-ci est cependant moins favorable qu'on serait tenté de le croire et il ne dépasse guère celui de notre noyer. D'après un article paru dans l'"Öster. Forst- und Jagdzeitung" il existe dans le district de Steinitz (Moravie) un peuplement de noyers noirs âgés de 82 ans, mélangés avec quelques chênes et érables planes; ces arbres prospèrent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Illustr. Forst- und Jagdlexikon, II. Aufl. S. 854.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jahrg. 1903 N° 31.

à l'état très clair (38 tiges pour 0,935 h.) sur un sol d'excellente qualité et ils ont un volume de 98 m³, c'est-à-dire environ 2,6 m³ par plante. Notre noyer indigène donnerait pour le moins d'aussi bons résultats, dans de pareilles conditions. Le noyer noir a encore un désavantage par rapport à son congénère indigène: c'est d'être une essence de lumière bien caractérisée; sous son couvert léger, le sol se détériore et l'accroissement diminue. Lorsqu'il vient en mélange au milieu d'essences d'ombre, il lui faut une certaine avance et sa couronne doit pouvoir se développer librement.

Ces exigences sont du reste communes à presque toutes nos essences précieuses à bois d'œuvre: ainsi le mélèze, le pin, les chênes, le frêne, les érables, l'orme, etc., pour montrer un accroissement satisfaisant, doivent être favorisés dans leur développement. Le noyer commun fait une exception et il se contente de peu de lumière. Sa culture sera donc d'autant plus facile, même en massif d'un seul âge.

A la "Bühlhalde" commune de Oltingen (Bâle-Campagne) se trouvent 4 noyers croissant au milieu de hêtres d'environ 30 ans. Ces sujets ont à peu près le même âge que ceux qui les entourent et bien qu'on ait pris aucun soin particulier à leur égard, leurs couronnes serrées au milieu des hêtres qui les dépassent légèrement, se sont fort bien développées et ne risquent pas d'être surcimées. On peut faire la même observation dans les peuplements de hêtres de Wallenstadt et de Brienzwyler; au milieu d'un massif bien fourni se trouvent quelques noyers isolés et cependant leurs tiges allongées et peu branchues, marchent de pair avec celles des hêtres, jusqu'au moment de l'exploitation.

Un exemple plus frappant encore est celui du "Nebenholz" à la commune de Wallenstadt, dans lequel les noyers apparaissent en mélange avec l'épicéa. Le peuplement, il est vrai, n'est pas d'un seul âge et le massif n'est pas complet. Ces résineux ont pris pied sur un ancien pâturage et ils sont de temps à autre endommagés par l'avalanche descendant de l'arête supérieure de Hinterruck (Churfirsten) à 2300 m. d'altitude; ils peuvent avoir aujourd'hui entre 60 et 80 ans. Au milieu de ces épicéas se trouvent de nombreux noyers provenant probablement des anciens arbres épars sur la pâture et qui s'y sont maintenus aux côtés d'une essence cependant peu tolérante de nature.

Une question se pose ici. Comment se fait-il qu'un arbre aussi bien armé au point de vue de la concurrence vitale que le noyer, soit si peu représenté dans la forêt? Une essence dont l'accroissement est vigoureux et qui supporte bien le couvert, deux qualités qui s'allient rarement, devrait, semble-t-il, s'être taillé une part toute particulière au milieu des arbres forestiers de notre pays?

La raison n'est peut-être pas difficile à trouver. Le noyer possède un fruit lourd et volumineux dont la dissemination ne peut se faire que par quelques rares animaux; pour se propager naturellement en forêt d'une façon un peu générale, il lui faut donc un temps des plus considérables. En outre, il est un fait certain, c'est que de tout temps l'agriculteur a pris au sein des rajeunissements naturels la plus grande partie des jeunes noyers qui lui sont nécessaires; aussitôt qu'il aperçoit quelque sujet bien droit et de belle venue, il l'enlève et le transplante ailleurs sur son domaine.

Le régime de la futaie conviendra le mieux à la propagation du noyer comme arbre forestier. Il possède, il est vrai, une très grande force de reproduction et des souches de 30—40 cm. fournissent encore des sujets vigoureux, ayant souvent 1 ½ à 2 m. de hauteur, l'automne de leur deuxième année; cependant les faibles assortiments des taillis ne possèdent pas les qualités précieuses que nous avons reconnues au bois du noyer.

Son emploi comme baliveau dans le taillis sous futaie sera plutôt restreint, étant donné l'effet déprimant de sa puissante fondaison. Néanmoins il parait être à sa place dans les taillis composés des régions basses, ainsi sur les bas-fonds de l'Aar, près de Klingnau ou se trouvent de fort beaux exemplaires; c'était aussi le cas autrefois, dans les forêts des environs d'Olten.

En futaie, le noyer est surtout à sa place clairsemé dans les massifs purs de feuillus, ou dans lesquels ces essences dominent, sur des terrains riches en chaux, pierreux et profonds. Sa culture ne présentera pas de bien grandes difficultés. On fera bien cependant, pour éviter les dangers des gelées, de l'élever à l'abri du peuplement, en semant ou en plantant une fois qu'on aura procédé à la coupe d'ensemencement. Le semis doit être préféré, pour aut ant qu'on n'a pas à redouter les dégâts des souris; sans cela

on utilise des brins de 1 à 2 ans au plus, car le pivot se forme de bonne heure. Pour obtenir ces brins, on recommande de récolter des noix tombant naturellement des arbres à maturité, de les repiquer en raies, à la distance de 7 cm et de les recouvrir d'environ 5 cm de terre. Il faut en tout cas éviter de tailler les jeunes plants.

Le noyer n'exige pas de grands soins culturaux, car il se maintient facilement de lui-même. Cependant on fera bien de songer à lui au moment des desserrements et de chercher à favoriser son accroissement, par un dégagement de sa couronne, aussitôt que son fut se sera débarrassé de ses branches, jusqu'à la hauteur convenable. Il est particulièrement approprié aux coupes d'éclaircie.

Pour terminer, disons encore en ce qui concerne l'avantage financier de l'introduction du noyer en forêt que celui-ci résulte des deux faits: d'une part, presque tout le bois fort de l'arbre peut être utilisé comme bois d'œuvre et, d'autre part, celui-ci se vend à des prix exceptionnellement élevés. Nous avons déjà rappelé plus haut que les pièces de sciage sont surtout utilisées par l'ébénisterie et la menuiserie, celles d'un bois bien nuancé, pour le placage et celles à fibre bien droite, pour les crosses de fusil; il est aussi employé par les sculpteurs, les tabletiers, les gaîniers et les parties plus faibles, par les tourneurs, les sabotiers, les fabricants de formes et de galoches, etc. Il n'y a pas jusqu'au moindre tronçon de branche de 10 cm d'épaisseur qui ne soit utilisé comme bois d'œuvre et qui n'atteigne des prix aussi élevés que les sciages d'épicéa et de sapin.

La commune de Wallenstadt a exploité en automne 1899, dans sa forêt du Tannwald, 40 pièces de noyer de 22 à 58 cm de diamètre, à hauteur de poitrine et âgés de 60 à 80 ans; ces arbres se trouvaient en mélange avec l'épicéa et ils durent être exploités, à la suite des dégâts du vent. Alors même qu'il s'agissait de plantes n'ayant pas, en moyenne, un volume de 1 m³, ces bois ont été vendus à raison de 39 fr. le m³ sur pied, tous frais déduits. Des pièces de sciages de 40 cm de diamètre atteignirent fr. 110—130 le m³.¹ La grosse tronce du Bois de Vaux près de Lausanne a été vendue à raison de fr. 145 le m³, ce qui n'est pas

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Même les plus belles billes de chêne n'ont jamais atteint chez nous 100 fr. le m<sup>3</sup>.

un prix élevé quand on considère que les bois du noyer noir d'Amérique introduit à Hambourg et qui ne sont pas d'une qualité supérieure se vendent entre 230 et 250 fr. le m<sup>3</sup>.

Si l'on tient compte encore de l'accroissement rapide du noyer on avouera qu'il serait difficile de trouver parmi les essences exotiques, même les plus précieuses, un arbre forestier qui, dans nos conditions, puisse donner de pareil rendement.

Introduisons donc le noyer dans nos futaies de hêtre, partout où les conditions de station le permettront, par tiges isolées, quand ces conditions lui seront particulièrement favorables, or bien alors par petits bouquets. De cette façon, nous produirons dans le pays un bois d'œuvre de grande valeur, dont nous manquons aujourd'hui et nous augmenterons considérablement la rente de nos forêts.



### Conservation des bois.

(Suite, voir à ce sujet numéro de janvier).

On s'est préoccupé de tout temps d'augmenter la durée des bois de travail et l'on a pour cela eu recours à différentes méthodes, telles que la carbonisation superficielle, l'emploi d'enduits extérieurs et la pénétration de liquides antiseptiques.

Nous voulons dire quelques mots du dernier de ces procédés. L'emploi de corps doués de propriétés antiseptiques pour la préservation du bois résulte de ce que ces corps enlèvent à la sève ses propriétés fermentescibles, c'est-à-dire s'opposent à la pullulation des insectes et cryptogames qui attaquent le bois.

L'action du sel a été mis en évidence par l'état actuel de conservation absolue des boisages que les Romains installèrent dans les salines de Salzbourg en Autriche. Pasteur avait aussi remarqué la destruction des microorganismes de la sève par l'addition à cette sève d'un peu de sel. Il constata aussi que tous les corps doués de propriétés antiseptiques se comportaient comme le sel. Ces corps en pénétrant dans le bois entraînent les matières albuminoïdes de la sève dans des combinaisons insolubles et produisent une action présentant quelque analogie avec celle qui se passe dans le tannage des cuirs.